

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2018

BOUCHES-DU-RHÔNE



ÉDITO	1
CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE	2
CARTOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE	3
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	4
DES PROJETS DE TERRITOIRES AVEC ET POUR LES HABITANTS	6
ACCUEIL, SERVICES ET ACTIVITÉS ADAPTÉS À TOUS LES ÂGES	8
LA FONCTION D'ACCUEIL DANS LES CENTRES SOCIAUX	11
DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET	13
LES BUDGETS ET LES FINANCEURS	15
PROJET SENACS	16
FICHE NATIONALE	

ÉDITO

2018 constitue un tournant pour SENACS avec l'intégration des espaces de vie sociale dans l'observatoire des centres sociaux marquant ainsi la reconnaissance de leur action en tant que contribution, à part entière, au développement social local.

L'analyse partagée des données 2017 a été l'opportunité d'établir des échanges entre les centres sociaux et les espaces de vie sociale, réaffirmant les missions et les valeurs qui leur sont communes.

En effet, la spécificité de ces structures réside dans la construction d'un projet social ne pouvant exister autrement qu'au travers des démarches participatives.

C'est en s'imprégnant des questions sociétales (jeunesse, éducation, bien vieillir, insertion, etc.) qu'elles déploient une méthodologie permettant de répondre aux besoins des territoires. Au-delà de réponses à des besoins, centres sociaux et espaces de vie sociale s'articulent comme de véritables leviers du vivre ensemble et du pouvoir d'agir des habitants.

Ainsi la démarche SENACS permet d'organiser la collaboration entre acteurs associatifs, fédératifs et institutionnels ainsi que le partage et la construction de l'analyse des données. C'est bel et bien cet engagement concerté qui inscrit pleinement cette démarche dans le Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale en tant qu'outil de coopération, de réseau mais aussi de valorisation.

C'est fort de ces innovations que le Système d'Échange National des Centres Sociaux se préfigure comme un espace collaboratif qui permettra notamment d'alimenter les travaux sur la mesure de l'impact social.

Pour permettre à SENACS de se renouveler, chaque année, des remerciements sont adressés à l'ensemble des acteurs de l'observatoire des centres sociaux, et maintenant des espaces de vie sociale.

Bonne lecture.

CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

Des finalités communes :

L'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité : centres sociaux et espaces de vie sociale. Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation et de participation afin d'apporter aux habitants des ressources, mais aussi des réponses aux problématiques sociales et collectives d'un territoire.

L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.

Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur territoire.

La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Des valeurs et des principes d'action fondés sur l'éducation populaire

S'appuyant sur des valeurs de **solidarité**, de **dignité**, de **démocratie** et de **laïcité**, les centres sociaux et EVS développent des dynamiques de mobilisation des habitants qui favorisent **leur pouvoir d'agir** dans l'amélioration de leurs conditions de vie, l'éducation, l'expression culturelle, la prévention et la réduction des exclusions sur leur territoire.

Un outil opérationnel : le projet social intègre une approche multidimensionnelle.

Activités –

actions socio-éducatives et services

Les centres sociaux et EVS proposent des activités et services adaptés à chaque personne, dans le champ de leur compétence.

Accompagnement des projets

Les centres sociaux et EVS accompagnent les initiatives collectives des habitants sur leur territoire.

Développement de la citoyenneté

Les centres sociaux et EVS œuvrent pour une citoyenneté active et travaillent au développement du pouvoir d'agir des habitants.

Complémentarité EVS - centre social - quartier de la Monaque à Salon-de-Provence

L'association centre d'animation du Vieux Moulin a été agréée espace de vie sociale en 2017 en construisant un projet structurant et une articulation forte avec le centre social Mosaïque. Elle s'appuie sur :

- l'engagement des deux conseils d'administration dans une démarche de complémentarité,
- la coordination de la veille territoriale,
- le développement de projets territoriaux concertés,
- un travail collaboratif entre les équipes.

Le travail de complémentarité est inscrit dans les projets associatifs des 2 équipements mais chacun garde son identité. « L'un n'est pas lié à l'autre mais l'un ne peut aller sans l'autre ». C'est particulièrement efficace dans la mise en œuvre du CLAS. L'inscription centralisée et l'affectation des enfants dans les groupes en concertation avec les coordinateurs des 2 structures permettent aux parents d'avoir une plus grande lisibilité sur le fonctionnement de ce dispositif.

CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE



- CS
- Communes signataires de la Convention cadre des CS
- EVS

Répartition des centres sociaux à Marseille :

- Nord (11, 12, 13, 14, 15, 16^e arrondissements) : 32 centres sociaux
- Centre (1, 2, 3, 4, 5^e arrondissements) : 9 centres sociaux, 1 EVS
- Sud (6, 7, 8, 9, 10^e arrondissements) : 11 centres sociaux

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

LES MODES DE GESTION

Le territoire des Bouches-du-Rhône compte **92 centres sociaux et 10 espaces de vie sociale** répartis dans **21 communes du département**.

Ces équipements sont gérés suivant des modalités différentes :

Associations

- **3** aires de stationnement
- **58** centres sociaux
(50 adhérent à l'UCS13)¹
- **10** EVS

Fédérations d'éducation populaire

- **1** aire de stationnement
- **28** centres sociaux
(FAIL, LLM, CCO, IFAC)²

Régie municipale de Arles

- 2** centres sociaux

LES BÉNÉVOLES : UNE RESSOURCE INDISPENSABLE

Les habitants occupent une place centrale dans la construction, l'orientation et la mise en œuvre du projet social porté par les structures. **Les centres sociaux et les espaces de vie sociale voient dans chaque habitant une ressource qui peut se déployer au service de l'autre et du territoire.**

Les habitants s'investissent aussi bien dans le pilotage global de l'équipement que dans la réalisation des actions du projet, les rendant acteurs à part entière et impulsant l'engagement de bénévoles sur les territoires.

2 718 bénévoles participent de manière régulière ou occasionnelle à la réalisation des actions des centres sociaux et/ou à leur gouvernance et pilotage.

175 contribuent régulièrement aux activités des EVS.

Soit **30** bénévoles par centre social et **22** bénévoles par EVS en moyenne

116 144 heures de bénévolat estimé dans les centres sociaux en 2017, soit **64** ETP.

244 bénévoles ont été formés

pour l'acquisition de nouvelles compétences ou leur valorisation à travers des formations ou des VAE, sur des thématiques diverses :

- **le pilotage du projet** (*fonction employeur, pouvoir d'agir, vie associative, laïcité et valeurs de la République, prise de parole en public, finances, budget et gestion comptable*)
- **l'animation du projet** (*ateliers sociolinguistiques, accompagnement à la scolarité, accueil d'enfants en situation de handicap, gestion d'une épicerie solidaire, animation d'un jardin partagé, premiers secours*)

¹ UCS13 – Union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône

² FAIL – Fédération des Amis de l'Instruction Laïque / LLM – Léo Lagrange Méditerranée / CCO – Centre de Culture Ouvrière / IFAC - Institut de formation, d'animation et de conseil

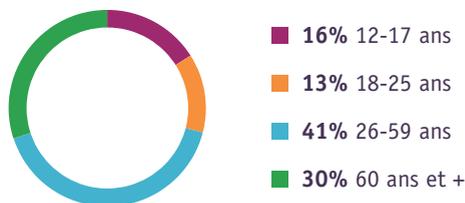
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'ÂGE DES BÉNÉVOLES

L'engagement d'habitants s'étend de la préadolescence aux seniors, avec **une hausse de l'engagement des 12-25 ans.**

L'engagement des jeunes se déploie dans la mise en œuvre de projets au sein du centre social comme dans les projets citoyens favorisant le bien vivre ensemble. D'une manière générale, l'engagement des jeunes porte sur le bénévolat, la création de projets ou d'associations.

Répartition des bénévoles par tranche d'âge dans les centres sociaux



Rencontre des administrateurs

L'Union des Centres Sociaux des Bouches-du-Rhône organise régulièrement des rencontres réunissant les administrateurs bénévoles des centres sociaux d'un territoire. À l'échelle d'une ville, d'une intercommunalité ou d'un arrondissement de Marseille, elles permettent aux administrateurs de se connaître, d'échanger sur les enjeux de leur territoire, de la gouvernance associative, et d'envisager des alliances et des projets inter-centres.

Ces réunions visent à s'inscrire dans une régularité et à concrétiser des actions communes co-construites : formations, rencontres publiques, temps forts sur le territoire, etc.

En 2017, plusieurs initiatives ont émergés dans le 13ème arrondissement de Marseille, la Vallée de l'Huveaune (Marseille), Istres. D'autres sont en projet pour 2018 : Marseille Sud, Miramas...

DES PROJETS DE TERRITOIRES AVEC ET POUR LES HABITANTS

ENJEUX DU TERRITOIRE

Au moyen de diagnostics partagés avec les acteurs locaux, les équipements identifient les enjeux sur leurs territoires. Cela permet d'affiner leurs champs d'interventions thématiques en les intégrant au projet social.

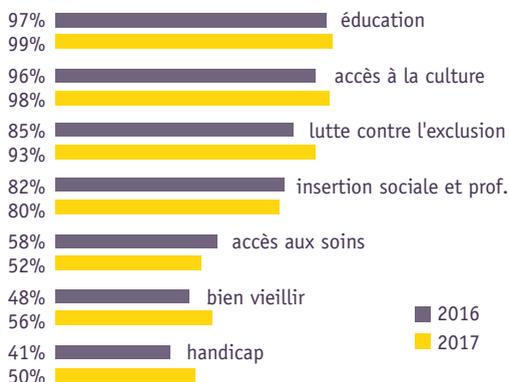
Enjeux identifiés en 2017 par ordre d'importance :

- **l'isolement, la fragilité des liens sociaux et la mixité sociale,**
- **la mobilisation des habitants,**
- **les problématiques liées à la jeunesse,**
- **la co-éducation et la réussite éducative.**

CHAMPS D'INTERVENTION

Ils sont propres à chaque territoire et chaque structure et développés au travers d'actions ou de partenariats.

Comparaison 2016-2017 des champs d'intervention des centres sociaux



Axes principaux des projets des espaces de vie sociale :

- **le renforcement des liens de solidarité,**
- **le soutien à la fonction parentale,**
- **l'écoute des habitants,**
- **le développement de projets.**

Une similarité entre les axes/champs d'intervention des centres sociaux et des EVS est observée **avec une orientation forte vers l'éducation.**

L'INTENSITÉ DU PARTENARIAT ASSOCIATIF ET INSTITUTIONNEL

Intensité du partenariat des centres sociaux avec les acteurs du territoire (sur une échelle de 1 à 10)



Le partenariat local constitue un maillage primordial pour les structures, qui portent une mission d'animation globale sur leur territoire. Le travail en partenariat permet d'établir une vision partagée des territoires, et de mutualiser les compétences, les ressources, et d'aller dans le sens du soutien aux initiatives associatives ou institutionnelles locales.

Les espaces de vie sociale bénéficient pour 87% d'entre eux de partenariats avec les acteurs locaux de leur territoire (PMI, école, crèche, ludothèque, centre social ...)

L'intensité du partenariat repose sur la perception des structures, qui attribuent une note à chaque acteur cité en forgeant son appréciation quant à son contexte.

DES PROJETS DE TERRITOIRES AVEC ET POUR LES HABITANTS

PARTENARIAT ASSOCIATIF

1211 associations accueillies en 2017 dans les centres sociaux, soit en moyenne **13 associations** par structure.

- **464** pour des services (*prêts de salle, photocopie, etc*)
- **196** pour des coopérations ressources (*aide au projet, formation, accompagnement spécifique*)
- **551** pour des activités intégrées au centre social

Centre social FAIL du Bassin de Séon

En tant que centre social, l'une de nos missions est de favoriser l'expression collective en créant des lieux de dialogue. L'organisation mise en place, dans le cadre des collectifs thématiques organisés par le centre social, est fondée sur des moyens au service de la communication des habitants, des associations, et des institutions. Cela permet d'initier des échanges d'expérience et la co-construction de projet sur le territoire. Ces collectifs sont des instances de régulation et d'évaluation de tous les projets développés dans le cadre de la mission d'animation globale concertée.

PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS ÉDUCATIFS

88% de centres sociaux ont un partenariat avec l'Éducation nationale

21% dans le cadre d'un **Projet Éducatif de territoire**

65% de centres sociaux ont un partenariat avec l'éducation spécialisée

Focus sur le projet d'accueil d'enfants en situation de handicap au centre social Corderie à Marseille

En croisant les besoins observés sur le territoire, avec la promulgation de la loi pour l'égalité des chances de 2005, le centre social a pris l'initiative de conduire un diagnostic sur les besoins d'accueil d'enfants en situation de handicap au sein de structures non spécialisées. Rapidement le portrait se dessine, et les partenaires de l'action sont identifiés. Il s'agit de l'institut Arc en ciel, de l'ARI de et l'IME. La concertation des parents et enfants accueillis constitue également une phase essentielle dans l'action. En effet pour un accueil réussi, la coopération des acteurs a constitué le noyau de la démarche. Ainsi après la mise en œuvre du projet d'accueil d'enfants porteurs de handicap au sein de l'ACM les premières observations ont été nombreuses : montée en compétence des animateurs, meilleure prise en charge des enfants et de leurs familles, renforcement du lien de confiance, renforcement des liens de partenariat locaux et du travail collaboratif. Ce projet a permis d'étendre les accueils à l'ensemble du secteur enfance/famille et aux activités culturelles et sportives.

APPUI AUX INITIATIVES DES HABITANTS

La corrélation entre les évolutions sociétales et l'indispensable écoute des habitants a conduit les centres sociaux à soutenir **421 initiatives collectives et/ou individuelles** prises par des habitants en 2017.

Les thématiques ont été diverses et en lien avec les besoins territoriaux, **contribuant à la consolidation de liens sociaux, au développement des solidarités, du vivre ensemble et de la citoyenneté** (*amélioration du cadre de vie, organisation d'actions de solidarité, départs collectifs en vacances...*).

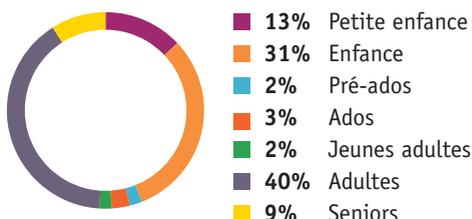
ACCUEIL, SERVICES ET ACTIVITÉS ADAPTÉS À TOUS LES ÂGES

LE PUBLIC ACCUEILLI

Équipement de proximité ouvert à tous, les structures apportent une attention particulière aux spécificités de chaque tranche d'âge accueillie, mais également au lien entre les générations.

La répartition des publics varie d'une structure à une autre. Au sein des EVS les enfants et adultes sont présents soulignant des projets à destination des familles ou aux objectifs intergénérationnels.

Public touché par les espaces de vie sociale



LES ACTIONS PAR TRANCHES D'ÂGE

Actions et services développés en direction du public 0-25 ans

Petite enfance (0-3 ans)

61% de centres sociaux agissent dans le champ de la petite enfance.

16% de centres sociaux hébergent un RAM
(Relais Assistant Maternel)

38% de centres sociaux gèrent un lieu parent-enfant

18% de centres sociaux gèrent un EAJE
(Établissement d'Accueil du Jeune Enfant)

3837 enfants concernés.

4-10 ans

85% de centres sociaux accueillent les 4-10 ans dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs/ ACM Maternel

81% mènent des actions d'accompagnement à la scolarité

46% proposent des séjours vacances

33% ont des actions périscolaires, un accueil ou garderie non déclaré DDCCS

18 061 enfants concernés.

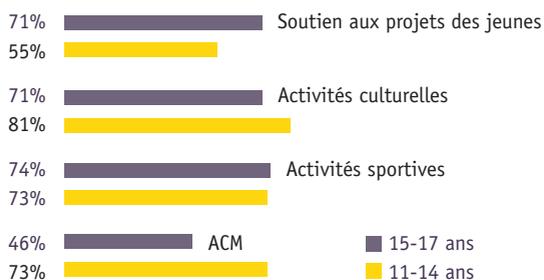


« Tous au compost », Espace de vie sociale, Ricochet, Saint Chamas

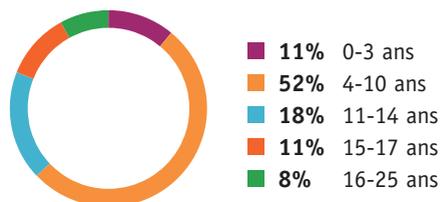
L'espace de vie sociale « Ricochet » s'est donné pour objectif de favoriser l'implication éducative des pères à travers notamment des activités citoyennes associant pères et enfants. Dans ce cadre a émergé le projet pour le respect de l'environnement « Tous au compost ». Ce projet de construction de composteurs publics avec des matériaux de récupération rassemble une dizaine de pères et une vingtaine d'enfants deux fois par semaine. En marge de ce projet, les pères et leurs enfants ont aménagé un espace dédié au bricolage où ils partagent leurs idées en fonction de ce qu'ils souhaitent créer. Ce sont des temps de transmission pendant lesquels les enfants acquièrent des compétences diverses en matière de bricolage, de jardinage ou de récupération, etc. Les enfants apprennent à manier des outils et assimilent les règles de sécurité liées à leur utilisation. Ces moments, hors de la maison, sont appréciés des enfants comme des parents.

ACCUEIL, SERVICES ET ACTIVITÉS ADAPTÉS À TOUS LES ÂGES

Actions en direction des 11-14 ans et 15-17 ans dans les centres sociaux



Publics accueillis de 0 à 25 ans.



11-17 ans

10 230 adolescents concernés.

16-25 ans

65% des centres sociaux ont des actions d'animation en direction des 16-25 ans.

2 869 jeunes adultes concernés

45% travaillent avec les jeunes adultes sur des questions en lien avec la cohésion sociale ou la citoyenneté
45% travaillent sur l'avenir professionnel des jeunes adultes
40% ont des actions favorisant l'accès aux droits et à l'information
30% en lien avec la vie numérique
27% en lien avec la mobilité

Témoignage de Cécilia De Konick, centre social Air Bel, 11^e arrondissement de Marseille

Animatrice de prévention et responsable du secteur jeunesse au centre social Air Bel, je suis également promeneur du net (PDN) depuis octobre 2017, date de lancement du dispositif par la Caf des Bouches-du-Rhône.

Le dispositif PDN existe en France depuis 2014, il s'inspire d'une initiative développée en Suède et a pour objectif de proposer une présence éducative sur les réseaux sociaux. Un promeneur du net est un professionnel sur un poste pérenne qui travaille en lien avec des jeunes de 12 à 25 ans sur un territoire plus ou moins large (quartier, ville, département). De par son poste, il peut entrer en relation avec des jeunes et ou des parents d'adolescents via un réseau social pour répondre à tout type de questionnements (famille, scolarité, formation, santé, sexualité, etc.) et orienter si nécessaire vers un autre professionnel.

Concrètement je suis présente sur Facebook, mon compte est référencé Promeneur Du Net, je suis en ligne 4h par semaine : le lundi après-midi et le mercredi matin. Les jeunes peuvent me contacter sur ces temps pour me parler en direct ou m'envoyer des messages et je réponds en différé. Mon compte a été créé pour le dispositif, j'ai une cinquantaine d'amis en jeunes et je publie régulièrement des articles en lien avec les sujets de prévention et d'intérêt pour les jeunes. Par ailleurs, un travail de prévention notamment du harcèlement se fait sur d'autres temps au centre social (ciné-débat, théâtre forum, etc.)

ACCUEIL, SERVICES ET ACTIVITÉS ADAPTÉS À TOUS LES ÂGES

Services développés en direction des adultes

Pour favoriser l'insertion sociale, les structures ont développé les actions suivantes :

64% des centres sociaux

développent des actions

d'apprentissage du français

1 663 adultes bénéficiaires

51% proposent un accompagnement

au projet de **départ en vacances**

1 283 adultes concernés

60% des centres sociaux

développent des actions visant

l'insertion professionnelle d'adultes,

au travers d'accompagnement collectif

1 504 personnes concernées

et/ou individuel

4 370 personnes concernées

Services développés en direction des seniors

70% des centres sociaux ont des actions en direction des seniors

- **21%** des centres sociaux mènent des actions favorisant les liens sociaux de jeunes retraités
- **39%** des centres sociaux luttent contre l'isolement social de personnes vieillissantes
- **51%** des centres sociaux développent des liens intergénérationnels
- **34%** des centres sociaux agissent dans le domaine de la prévention santé en faveur des seniors

3223 personnes de plus de 60 ans

LA FONCTION D'ACCUEIL DANS LES CENTRES SOCIAUX

La fonction accueil d'un centre social participe activement à la construction du lien avec les habitants et les accompagne vers une implication active dans les activités et/ou les différentes instances de concertation.

De plus, la contribution de l'accueil à l'indispensable écoute des usagers, à la veille et à l'observation sociale du territoire requiert une identification locale confortant une approche se voulant globale.

Niveau de formation des agents d'accueil



■ 0%	Niveau I
■ 9%	Niveau II
■ 31%	Niveau III
■ 48%	Niveau IV
■ 12%	Niveau V

Plus de 50 % des agents d'accueil ont une formation comprise entre le niveau III et le niveau IV.

Finalités de l'accueil

- Proposer une offre globale d'information et d'orientation
- Écouter, informer, orienter les publics
- Contribuer au recueil des besoins des habitants
- Participer au développement du partenariat

Espace adapté

- Une signalétique et des modalités de fonctionnement faciles et compréhensibles
- Un cadre à la fois convivial et confidentiel
- Un aménagement d'espaces dédiés

LA FONCTION D'ACCUEIL DANS LES CENTRES SOCIAUX

LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET L'ACCÈS AUX DROITS

L'éloignement de l'outil numérique se traduit de plus en plus comme une problématique sociétale observée dans les structures, ainsi des actions se développent en lien avec cette thématique.

64% des centres sociaux œuvrent à la réduction de la fracture numérique et à l'ouverture aux nouvelles technologies :

- **80%** des centres sociaux accueillent des permanences d'institution / points relais
- **58%** des structures proposent une aide juridique
- **57%** proposent un service d'écrivain public

La réduction de la fracture numérique pour faciliter l'accès de tous aux nouvelles technologies

Il s'agit d'œuvrer pour la collectivité dans le domaine de l'accès aux droits et être dans un accompagnement citoyen pour l'appropriation du numérique par les usagers. Cette démarche répond à un objectif d'égalité entre les territoires et entre les citoyens pour l'accessibilité aux services publics.

Depuis 4 ans, la Caf13 intègre pour une période de 8 mois 30 volontaires de service civique autour de l'accompagnement à l'inclusion numérique de tous.

Concrètement leur mission se déroule chez un partenaire relais et consiste à accueillir, informer, accompagner, et orienter les usagers dans leurs démarches en ligne, soit en accueil individuel, soit lors d'ateliers collectifs. La satisfaction des bénéficiaires est d'ailleurs grandissante.

En parallèle, se met en place un accompagnement spécifique du jeune volontaire tout au long de son engagement pour la réalisation de son projet d'avenir avec pour repère un parrain ou une marraine de la Caf, une coordonnatrice du dispositif, un référent chez le partenaire accueillant et des formations spécifiques.

Il s'agit d'un service adapté aux besoins des usagers et des évolutions du monde moderne autour de l'appropriation du numérique.

Sous la direction de la Relation de Service Centralisée de la Caf des Bouches-du-Rhône.

DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET

LES RESSOURCES HUMAINES

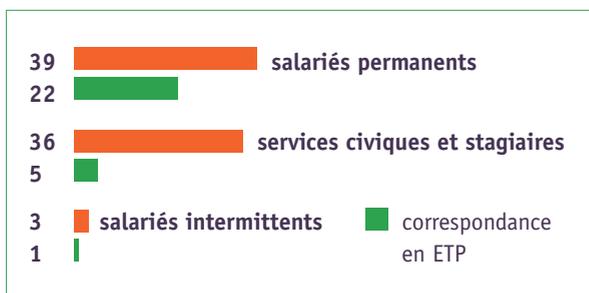
Avec **3 140 salariés**, les centres sociaux et EVS constituent **une force économique importante** au sein du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

35 salariés en moyenne par centre social, **5 salariés** par EVS.

Il est constaté une stabilisation des effectifs avec une baisse de la rotation dans les équipes sans fluctuation importante du nombre d'équivalent temps plein en CDI.

Une augmentation de 42% entre 2017 et 2017 du nombre d'ETP CDD (hors contrats aidés) s'observe.

Cela correspond aux recrutements réalisés, par anticipation, par les structures afin d'assurer la continuité des actions, en vue de l'évolution du dispositif des contrats aidés.



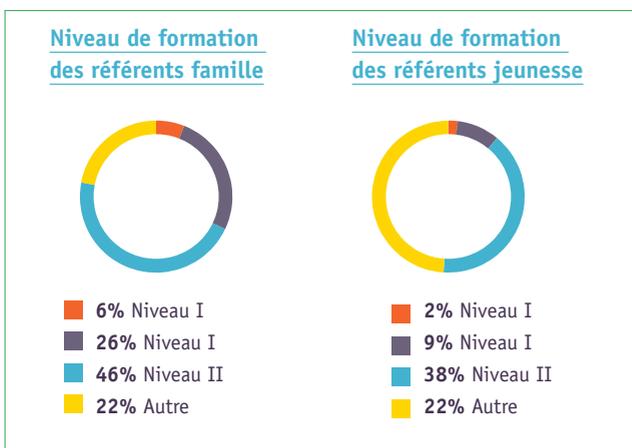
LA QUALIFICATION DES ÉQUIPES

Le rôle d'acteur du développement social local porté par les structures mobilise un large domaine de compétences allant de l'approche sociale globale des territoires aux techniques d'animation en passant par la gestion administrative et comptable.

Conformément aux attendus de la lettre circulaire 2016-005 ainsi qu'à la convention cadre des centres sociaux, des niveaux de qualification sont définis pour des postes clés du projet des structures.

Les postes d'animation

Les référents mettent en œuvre un projet d'action en accordant une attention aux spécificités des publics. Les actions, menées collectivement, permettent de renforcer le lien social sur les territoires. Les niveaux de qualifications des référents familles et des référents jeunesse sont en hausse depuis 2014 pour l'un, et depuis 2016 pour l'autre.



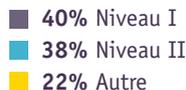
DES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET

Les postes de direction

La fonction de direction repose sur des compétences de pilotage dont l'objectif est de mener un projet s'inscrivant dans des enjeux multiples. Le niveau de qualification attendu correspond à un diplôme de niveau II du registre RNCP.

Actuellement **19 directeurs** sont en formation, dont **5** disposaient d'un niveau III.

Niveau de formation des directeurs



Témoignage de Manon Millet -

Directrice du centre social La Capelette, 10^e arrondissement de Marseille

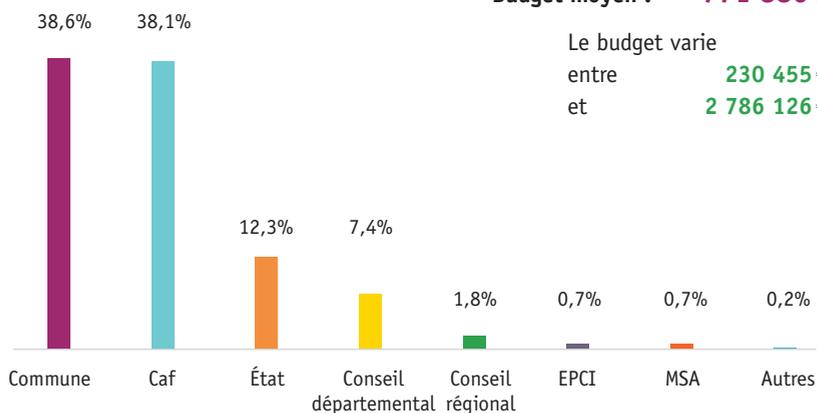
Sortant d'une formation CAFDES, je constate que cette formation a été déterminante pour moi en matière de réflexion sur la participation des habitants, objet de mon mémoire. Bien que des retombées positives aient été observées, il faut souligner la difficulté pour un.e directeur.trice de se libérer une semaine par mois pour une formation exigeante. Cela pèse sur la personne mais aussi sur les équipes.

Concrètement, la formation m'a permis d'orienter les équipes de salariés vers de nouvelles méthodes de travail en interrogeant nos pratiques antérieures : quelle place donner aux habitants et donc quelle place et quelle posture pour le professionnel, comment et pourquoi sortir du centre social, que faire de la parole des habitants, comment la susciter, comment répondre aux besoins sans devenir prestataire de service ? Ce travail de recherche a aussi été essentiel dans l'animation de la vie associative, auprès des administrateurs mais aussi auprès des équipes de bénévoles. Avec le bureau, nous avons travaillé sur la montée en compétences des administrateurs, sur la recherche, l'accueil, l'accompagnement des bénévoles. Aussi, aujourd'hui, une salariée est chargée de ce travail et nous comptons une cinquantaine de bénévoles, soit des personnes engagées durablement soit des personnes qui interviennent ponctuellement dans le cadre de manifestations. Et, tout simplement, aujourd'hui, la question de la participation se pose de manière automatique lorsque nous envisageons une action.

LES BUDGETS ET LES FINANCEURS

CENTRES SOCIAUX

Répartition des financements



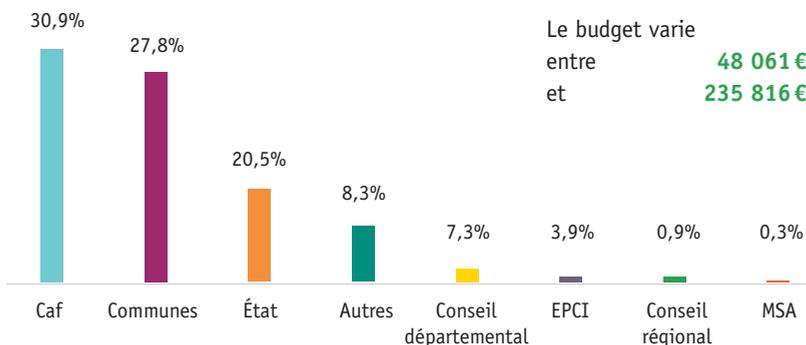
Budget cumulé : 71 013 600 €

Budget moyen : 771 886 €

Le budget varie
entre **230 455 €**
et **2 786 126 €**

ESPACES DE VIE SOCIALE

Répartition des financements



Budget cumulé : 1 207 272 €

Budget moyen : 150 909 €

Le budget varie
entre **48 061 €**
et **235 816 €**

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : www.senacs.fr

Coordonnées :

Caf des Bouches-du-Rhône

215, Chemins de Gibbes

13 348 Marseille Cedex 20

www.centre-sociaux-partenariat13.fr

Union des Centres Sociaux des Bouches-du-Rhône

14 Avenue Alexandre Ansaldi

13 014 Marseille

04.96.11.53.60 – info@ucs13.fr

FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

2 237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2017

■ territoires
concernés
par l'enquête



ENQUÊTE 2018

DONNÉES
2017

2 065

CENTRES SOLLICITÉS

1 830

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX

+ DE **55 500**
SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **110 000**
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON
PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **58 000**
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE /PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE
SOCIAL

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

